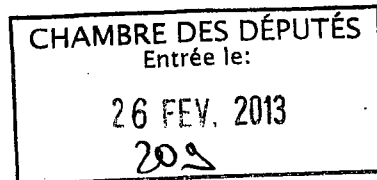




Monsieur Laurent Mosar
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg



Luxembourg, le 26 février 2013

Concerne : **Heure de questions au Gouvernement du 26 février 2013**

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je désire poser une question à **Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures** concernant la révision de la loi du 4 juillet 1999 portant création d'un réseau national de pistes cyclables. En effet, suivant la stratégie globale MODU il a été prévu de réviser cette loi en 2012 afin de garantir les liens importants entre le réseau national et les réseaux communaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Bausch